



CONSEIL MUNICIPAL



PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE A HUIS CLOS DU 25 NOVEMBRE 2004

PROCES-VERBAL



DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL



du 25 NOVEMBRE 2004



SEANCE A HUIS CLOS



CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 25 NOVEMBRE 2004

ORDRE DU JOUR

SEANCE A HUIS CLOS

Divers1 Mise en non-valeur de créances irrécouvrables et remise gracieuse de dettes.

Etaient présents :

M. Jean-Marie RAUSCH, Maire

Les Adjoints :

M. NAZEYROLLAS

Mme GRIESBECK

M. THIL

Mme GENET

M. KASTENDEUCH

Mme THULL

M. TRITSCHLER

M. SCHAEFER

Mme STEMART

M. DAMIEN

M. MULLER

M. MARTIN

Les Conseillers Municipaux :

M. ALIN
M. APELLE
Mme BECKER
M. BERTINOTTI
Mme BORI
Mme COLIN-OESTERLE
M. DAP
M. FOUCAULT
Mme FROHMAN
M. GRETHEN
M. GROS
Mme HELLENBRAND-GIRARD
Mme JACOB
M. JEAN
M. LAFRAD
Mme LUX
M. MASIUS
Mme MASSON-FRANZIL
Mme OLESINSKI
Mme PAULY
M. PLANCHETTE
Mme RAFFIN
Mme ROEDERER-THEIS
M. SAPAC
Mme SPAGGIARI-MAHOU
Mme THILL
M. TIERCELIN
Mme VERT
M. VETTER
Mme VIALLAT
Mme WOLFF
Mme WORMS

Etaient excusés :**Les Adjoints :**

M. JACQUAT

M. GREGOIRE (procuration à M. SCHAEFER)
Mme APAYDIN-SAPCI (procuration à M. JACQUAT)

Les Conseillers Municipaux :

M. DARBOIS (procuration à Mme BORI)
Mme ISLER-BEGUIN
M. KHALIFÉ (procuration à M. TRITSCHLER)
Mme LEMOINE (procuration à Mme GRIESBECK)
Mme MARTIN
Mme WAGNER-PETITDEMANGE (procuration à Mme THILL)

Y assistaient également :

Mme CLAUDEL, Inspecteur Général
M. JOUAVILLE, Directeur Général des Services
Mme METZINGER-NICOLAY, Directeur de Cabinet
M. CHARTE, Directeur Général Adjoint
M. KIEFFER, Directeur Général Adjoint
Mme EBLINGER, Directeur Général Adjoint
Madame COTORNINI, Directeur Général Adjoint
M. STAEHLER, Chef de Service de l'Administration Générale
Mlle CHEVALIER, Chef du Service Protocole

Etaient excusés :

M. GENDRON, Directeur des Services Opérationnels
M. ERASME, Directeur de l'Urbanisme

La séance est ouverte à 20 Heures 37 sous la présidence de Monsieur Jean-Marie RAUSCH, Maire, qui, après avoir présenté les excuses, s'adresse à l'assemblée en ces termes :

M. le Maire – Bien.

La séance est reprise en séance à Huis Clos.

On a un point. C'est la mise en non-valeur ; rapporteur, Maître SCHAEFER.

POINT Divers 1 – Mise en non-valeur de créances irrécouvrables et remise gracieuse de dettes.

Rapporteur : M. SCHAEFER - Adjoint au Maire

Monsieur le Maire,

Chers Collègues,

Le Conseil Municipal,
La Commission des Finances et Affaires Economiques entendue,

DECIDE la mise en non-valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 24 406,88 Euros pour le Budget Principal.

DECIDE la remise gracieuse de dettes pour un montant de 2 138,82 Euros pour le Budget Principal.

La motion est en conséquence.

M. le Maire – Pas d'observation ?

Donc adopté.

Je vous remercie.

La séance est définitivement levée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 H 38.

Le Président :

signé Jean-Marie RAUSCH